

Tournan-en-Brie, le 24 novembre 2006

COURQUETAINE : une eau potable conforme aux exigences réglementaires grâce au raccordement de votre réseau communal sur celui du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la région de Tournan-en-Brie.

Madame, Monsieur,

Pour mettre un terme aux problèmes récurrents de non-conformités de la qualité de l'eau en raison des dépassements de la norme européenne en pesticides, votre commune a décidé, en accord avec le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) de la région de Tournan-en-Brie, de raccorder le réseau communal sur celui du Syndicat dont il fera désormais partie intégrante.

Désormais, votre eau potable est principalement prélevée dans la Seine. Après avoir bénéficié d'un traitement complet dans l'usine de Morsang-sur-Seine, elle emprunte le réseau interconnecté du Sud parisien de Lyonnaise des Eaux, puis la liaison Seine-Amont-Marne, propriété du SIAEP de la Région de Tournan-en-Brie.

Ces interconnexions permettent aux communes de Tournan-en-Brie, Gretz-Armainvilliers, Presles-en-Brie, Liverdy-en-Brie et enfin Courquetaine, grâce à une nouvelle canalisation qui vient d'être mise en service, de bénéficier d'une eau potable de qualité constante. Cette « nouvelle eau » répond à toutes les exigences réglementaires en vigueur : toute votre famille pourra la consommer sans modération et à toute heure de la journée.

Ce changement de ressource a nécessité la mise en place d'une nouvelle canalisation de 2 km, ainsi que des équipements de surpression, à proximité de Villepatour, pour renvoyer l'eau traitée vers le réservoir du centre de Courquetaine.

**Ce changement d'alimentation en eau conduit Lyonnaise des Eaux,
notre délégataire, à réaliser une relève de votre compteur le :
Mercredi 29 novembre entre 9h et 12h**

Si vous n'êtes pas en mesure d'accueillir notre releveur ce jour-là, nous vous invitons à relever l'index de votre compteur (chiffres blancs ou noirs) et de le communiquer :

- **Par Internet, sur l'Agence en ligne : www.lyonnaise-des-eaux.fr**
- **Par téléphone, en appelant le Centre Relation Clientèle : 0 810 385 385**
(Prix d'un appel local, du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h).

A partir de 2007, votre facturation sera trimestrielle et représentera un quart de votre consommation annuelle. La relève des compteurs s'effectuera en mars.

Nous vous remercions par avance et vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Guy USSEGLIO-VIRETA
Président du SIAEP de la Région de
Tournan-en-Brie

